

Intitulé
SERAFIN-PH

Référence
FOR 202-2

Public ciblé

Personnels des ESMS

Prérequis
Connaissance des établissements
du secteur médico-social,
connaissance de la loi su 02 janvier
2002 rénovant l'action sociale et
médico-sociale, connaissance de
la loi du 11 février 2005 pour
l'égalité des droits et des chances,
la participation et la citoyenneté
des personnes handicapées.

Lieu

- À Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Durée

- 2 Journées
- 14 Heures de formation

Prix Inter / par personne *
369€ / jour / personne

Prix Intra / hors frais annexes
2600€ / Hors frais annexes

*Net de TVA par décision d'exonération de la
DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

Formation

"S'approprier les nomenclatures SERAFIN PH et les utiliser pour décliner les besoins et les prestations"

Objectifs

- Comprendre l'origine et le contexte plus général dans lequel s'inscrit le projet SERAFIN-PH (passage d'une logique de places à une logique de parcours, le modèle "inclusif", la transformation de l'offre médico-sociale).
- Connaître le contenu de la réforme SERAFIN-PH, son calendrier et son articulation avec les autres chantiers en cours.
- Se familiariser avec le langage commun issu des nomenclatures de besoins et de prestations.
- Comprendre la logique de construction des nomenclatures.
- Connaître les divers usages des nomenclatures.
- Utiliser les nomenclatures pour traduire les besoins du public accompagné et les prestations proposées.

Contenu

Présentations et objectifs de la formation

Genèse du projet SERAFIN PH

- Le projet SERAFIN PH dans la société inclusive et la transformation de l'offre
- Présentation de SERAFIN-PH, un outil au service des parcours : enseignements du rapport Vachet-Jeannet, objectifs et enjeux, périmètre, calendrier

Présentation générale des nomenclatures des besoins et des prestations:

- Objectifs et principes d'élaboration
- Logique des constructions des nomenclatures:
 - Les trois «blocs» (besoins, prestations directes et prestations indirectes)
 - Les grandes composantes (santé, autonomie, participation sociale)

Les usages qualitatifs des nomenclatures (à partir du Guide de bonnes pratiques CNSA de 2021)

- Focus sur l'utilisation des nomenclatures dans le cadres des projets personnalisés

La nomenclature des besoins (Bloc1)

- Définition de la notion de besoins
- Les 3 grandes composantes de "besoins"
- Cas pratique: Comment déterminer les besoins individuels en s'appuyant sur la nomenclatures?
 - Outil d'aide à l'identification des besoins proposé par la formatrice
 - Travail en sous-groupes et restitution collective sur la base de projets personnalisés utilisés par les services (fournis à la formatrice en amont de la formation) et de l'outil informatique de service (architecture du logiciel et principaux items à transmettre en amont)

NB: il ne s'agira pas ici de construire une grille d'évaluation (de l'ensemble) des besoins des personnes accompagnées par le service (seuls certains besoins seront déclinés par des indicateurs). L'objectif est ici de proposer une méthodologie permettant aux professionnels de réaliser ce travail de manière autonome à l'issue de la formation.

La nomenclature des prestations (Blocs 2 et 3)

- Le notion de prestations
- Principales caractéristiques des prestations directes et indirectes
- Cas pratique: Comment déterminer les prestations directes pour un projet personnalisé en appui sur les nomenclatures?
 - Travail en sous-groupe sur la base d'un outil visant à assurer la correspondance entre les actions et accompagnements proposés et la nomenclature des prestations

Intitulé

SERAFIN-PH

Référence

FOR 202-2

Public ciblé

Personnels des ESMS

Prérequis

Connaissance des établissements du secteur médico-social, connaissance de la loi su 02 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, connaissance de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Lieu

- À Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Durée

- 2 Journées
- 14 Heures de formation

Prix Inter / par personne *

369€ / jour / personne

Prix Intra / hors frais annexes

2600€ / Hors frais annexes

*Net de TVA par décision d'exonération de la
DIRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

Conclusions, enjeux et perspectives

Évaluation des résultats

ATL Formation met en œuvre un dispositif d'évaluation permettant de mesurer la progression des acquis des participants, et d'adapter l'intervention. Pour ce faire, les outils et méthodes à disposition sont :

- Support Powerpoint
- Apports théoriques et réglementaires
- Jeux de questions/réponses avec les stagiaires issus du Kit CNSA-UNIOPSS 2021
- Cas pratiques pour s'approprier les nomenclatures
- Travaux en sous-groupes et restitutions collectives
- Tableaux et outils pédagogiques d'aide à la déclinaison des besoins et prestations
- Mise en pratique sur la base de l'outil informatique du service et d'exemples de PAP (*transmis à la formatrice en amont*)
- Quizz

Enfin une évaluation par objectif : à la fin de chaque objectif pour mesurer l'acquisition des compétences.